

Rapport annuel 2025

Fonds de placement de droit suisse à compartiments (fonds ombrelle)

Rapport annuel révisé au 31 décembre 2025

Vaudoise Umbrella Fund – Defensive

Vaudoise Umbrella Fund – Balanced

Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic

Rapport annuel révisé au 31 décembre 2025

Table des matières	Page	ISIN
Organisation	2	
Communications aux investisseurs	3	
Vaudoise Umbrella Fund – Defensive	5	A/ CH0348205045 M/ CH0348066819 N/ CH0348066850
Vaudoise Umbrella Fund – Balanced	11	A/ CH0348067023 D/ CH0348067098 N/ CH0348067171
Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic	17	A/ CH0348067270 D/ CH0348067338 N/ CH0348067403 S/ CH0526180770
Appendice des indications complémentaires	24	
Rapport abrégé de la société d’audit selon la loi sur les placements collectifs	28	
Autres informations	31	

Restrictions de vente

Les compartiments ne sont pas autorisés à la distribution à l'étranger. Les parts des compartiments ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées à l'étranger.

En particulier, les parts des compartiments ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis.

Aucune action de participation ne sera proposée à l'intérieur même des Etats-Unis ou à des investisseurs qui sont des investisseurs américains. Un investisseur américain est toute personne qui:

- (i) est une personne des Etats-Unis au sens de l'article 7701(a)(30) du «Internal Revenue Code» des Etats-Unis de 1986, tel que modifié, et des réglementations du Trésor des Etats-Unis promulguées sur cette base;
- (ii) est une personne des Etats-Unis au sens de la réglementation S de l' «US Securities Act» de 1933 (17 CFR § 230.902(k));
- (iii) n'est pas une personne non américaine au sens de la règle 4.7 de la «Commodity Futures Trading Commission» des Etats-Unis (17 CFR § 4.7(a)(1)(iv));
- (iv) réside aux Etats-Unis au sens de la règle 202(a)(30)-1 de l'«Investment Advisers Act» des Etats-Unis de 1940, tel que modifié; ou
- (v) tout trust, entité ou autre structure créé(e) dans le but de permettre à des investisseurs américains d'investir dans cet fonds.

Site Internet

www.vaudoise.ch

Organisation

Direction du fonds

UBS Fund Management (Switzerland) SA
Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle

Conseil d'administration

Manuel Roller
Président
Managing Director, UBS Asset Management
Switzerland SA, Zurich
(depuis le 31.01.2025)

Michael Kehl
Président
Managing Director, UBS Asset Management
Switzerland SA, Zurich
(jusqu'au 31.01.2025)

Daniel Conrad Brüllmann
Vice-Président
Managing Director, UBS Asset Management
Switzerland SA, Zurich

Francesca Gigli Prym
Membre
Managing Director, UBS Asset Management
(Europe) S.A. Luxembourg, Luxembourg

Michèle Sennhauser
Membre
Executive Director, UBS Asset Management
Switzerland SA, Zurich

Andreas Binder
Membre indépendant

Franz Gysin
Membre indépendant

Werner Alfred Strebel
Membre indépendant

Direction

Eugène Del Cioppo
Directeur général
Responsable ManCo Substance & Oversight

Georg Pfister
Directeur général adjoint
Responsable Operating Office, Finance, HR

Marcus Eberlein
Membre
Responsable Investment Risk Control

Urs Fäs
Membre
Responsable Real Estate CH

Thomas Reisser
Membre
Responsable Compliance & Operational Risk Control

Yves Schepperle
Membre
Responsable WLS – Products

Béatrice Amez-Droz
Membre
Responsable WLS - BD / CRM

Banque dépositaire

UBS Switzerland AG, Zurich

Société d'audit

Ernst & Young AG, Bâle

Délégation des décisions de placement

VAUDOISE GENERALE, Compagnie
d'Assurances SA, Lausanne

Délégation de l'administration

L'administration du fonds de placement, en particulier la tenue de la comptabilité, le calcul des valeurs nettes d'inventaire, les décomptes fiscaux, l'exploitation des systèmes informatiques ainsi que l'établissement des comptes rendus d'activités sont délégués à Northern Trust Global Services SE Leudelange, Luxembourg, succursale de Bâle. Leur exécution est régie en détail par un contrat conclu entre les parties. Toutes les autres activités de la direction du fonds ainsi que le contrôle des autres tâches déléguées sont exécutés en Suisse.

Domiciles de paiement

UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich, et ses agences en Suisse.

Distribution

VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne.

Communications aux investisseurs

Modification du contrat

Vaudoise Umbrella Fund

- **Defensive**
- **Balanced**
- **Dynamic**

Publication du 10 janvier 2025

I. Modification du contrat de fonds

1. § 6 Parts et classe de parts

Les conditions de la classe de parts «D» sont modifiées. § 6 ch. 3, est modifié comme suit:

Classe D: ouverte à tous les investisseurs domiciliés en Suisse qui s'inscrivent via la plateforme internet «VAUDOISE Invest Plus» opérée par VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA. Les souscriptions se font exclusivement par l'intermédiaire de banques ayant un partenariat avec VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA.

Étant donné que cette classe D n'a pas encore été lancée, aucun investisseur n'est concerné par cette modification des conditions de la classe de parts.

2. § 8 Objectif et politique de placement

§ 8 ch. 1 let. d, est complété par l'ajout du fonds cible suivant: 1956 Fund – Swiss Large Cap Passive.

3. § 12 Instruments financiers dérivés (Approche Commitment I)

La phrase «resp. des informations clés pour investisseurs» sera supprimée de § 12 ch. 1 du contrat de fonds. Ainsi, § 12 chiffre 1 se lirait comme suit:

La direction de fonds peut effectuer des opérations sur dérivés. Elle veille à ce que l'utilisation de dérivés ne conduise pas, par son effet économique, y compris lors de circonstances de marché extraordinaires, à une divergence par rapport aux objectifs de placement tels qu'ils ressortent du contrat de fonds, du prospectus et de la feuille d'information de resp. des informations clés pour investisseur, ou à une modification des caractéristiques de placement des compartiments. De plus, les sous-jacents des dérivés doivent être admis à titre de placements pour les compartiments correspondants conformément au contrat de fonds.

4. § 15 Répartition des risques

§ 15 ch. 8, est complété par l'ajout du fonds cible suivant: 1956 Fund – Swiss Large Cap Passive.

5. § 19 Rémunérations et frais accessoires à la charge de la fortune des compartiments

Le catalogue des frais accessoires mentionné dans le § 19 ch. 2, est désormais harmonisé avec celui des frais annexes prévu à l'art. 37 al. 2 OPCC, et se présente comme suit:

2. Les rémunérations et frais accessoires suivants, imputés en plus sur la fortune des compartiments, ne sont pas contenus dans la commission susmentionnée:

- les frais liés à l'achat et à la vente de placements, opérations de couverture incluses, notamment courtages usuels du marché, commissions, frais de décompte et de traitement, frais bancaires, impôts et taxes, ainsi que les frais d'examen et de maintien des normes de qualité de placements physiques;
- les taxes perçues par l'autorité de surveillance pour la constitution, la modification, la liquidation, la fusion ou le regroupement de fonds ou d'éventuels compartiments;
- les émoluments annuels de l'autorité de surveillance;
- les honoraires de la société d'audit pour l'audit et pour les attestations délivrées en relation avec la constitution, la modification, la liquidation, la fusion ou le regroupement de fonds ou d'éventuels compartiments;
- les honoraires de conseillers juridiques et fiscaux en relation avec la constitution, la modification, la liquidation, la fusion ou le regroupement de fonds ou de leurs éventuels compartiments, ainsi qu'avec la défense générale des intérêts du fonds et de ses investisseurs;
- les frais de notaire et les frais d'inscription au registre du commerce de placements collectifs, ainsi que les frais de modification des faits inscrits dans le registre;
- les frais de publication de la valeur nette d'inventaire du fonds ou de ses compartiments ainsi que tous les frais occasionnés par les communications aux investisseurs, y compris ceux de traduction, pour autant qu'ils ne soient pas imputables à un comportement fautif de la direction;
- les frais d'impression et de traduction de documents juridiques ainsi que des rapports annuels et semestriels du fonds;
- les frais occasionnés par l'éventuel enregistrement du fonds auprès d'une autorité de surveillance étrangère, notamment les émoluments perçus par l'autorité de surveillance étrangère, frais de traduction et indemnités versées au représentant ou au service de paiement à l'étranger;

- j) les frais en relation avec l'exercice de droits de vote ou de droits de créancier par le fonds, y compris les honoraires de conseillers externes;
- k) les frais et honoraires liés à des droits de propriété intellectuelle déposés au nom du fonds ou pris en licence par ce dernier;
- l) tous les frais occasionnés par des mesures extraordinaires prises par la direction, le gestionnaire de fortune collective ou la banque dépositaire pour défendre les intérêts des investisseurs;
- m) les frais d'enregistrement ou de renouvellement d'un identificateur d'entité juridique (Legal Entity Identifier) auprès d'un bureau d'enregistrement en Suisse ou à l'étranger les frais et émoluments liés à l'achat et à l'utilisation de données et de licences de données, pour autant qu'ils puissent être imputés au fonds et qu'ils ne constituent pas des frais de recherche;
- n) les frais et émoluments liés à l'achat et à l'utilisation de données et de licences de données, pour autant qu'ils puissent être imputés au fonds et qu'ils ne constituent pas des frais de recherche;
- o) les frais et émoluments liés à l'utilisation de labels indépendants et à l'examen effectué par ceux-ci.

II. Autres modifications d'ordre purement formel

Certaines modifications d'ordre purement formel ont été effectuées.

Les modifications ont été intégrées au prospectus. D'autres ajustements formels et éditoriaux ont également été apportés, sans incidence sur les droits des investisseurs.

Les modifications du contrat de fonds de placement ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 17 février 2025 et entrent en vigueur le 18 février 2025.

Vaudoise Umbrella Fund – Defensive

Type autres fonds en investissements traditionnels

Comparaison sur 3 ans

	ISIN	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2023
Fortune nette du fonds en CHF		66 140 124.87	60 562 786.05	54 314 038.71
Classe A	CH0348205045			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		100.34	97.00	92.30
Nombre de parts en circulation		175 099.1060	144 726.8550	120 990.7270
Classe M	CH0348066819			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		99.13	95.96	91.46
Nombre de parts en circulation		312 502.3450	267 631.9300	214 403.8130
Classe N	CH0348066850			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		100.91	97.78	93.15
Nombre de parts en circulation		174 354.5660	213 141.6600	252 692.8530

Performance¹

	Monnaie	2025	2024	2023
Classe A	CHF	3.4%	5.1%	4.3%
Classe M	CHF	3.3%	4.9%	4.1%
Classe N	CHF	3.8%	5.4%	4.6%

¹ Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat), aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

Structure du portefeuille-titres

Les émetteurs principaux en % de la fortune totale du fonds	
iShares SBI [®] ESG AAA-BBB Bond Index Fund (CH) I Class Y	41.00
Swiss Life Funds (LUX) Bond ESG Global Corp	9.83
LO Funds (CH) – Swiss Franc Credit Bond	9.09
Zurich Invest Institutional Funds – ZIF Immobilien	8.15
Neuberger Berman Short Duration Emerging Market Debt Fund	6.80
Swisscanto (CH) Index Precious Metal Fund Gold Physical	5.86
Candriam Bonds Global High Yield	5.79
AB SICAV – Short Duration High Yield Portfolio	4.90
Muzinich Funds – Muzinich Emerging markets short duration Fund	3.78
UBS (CH) Index Fund Bonds CHF 1-5 ESG NSL I-A-acc	2.43
Total	97.63

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

Compte de fortune

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Valeurs vénales		
Avoirs en banque		
– à vue	1 411 850.00	1 227 346.51
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	64 596 970.18	59 874 095.47
Instruments financiers dérivés	-35 687.06	-704 806.60
Autres actifs	192 531.54	187 250.38
Fortune totale du fonds	66 165 664.66	60 583 885.76
Autres engagements	-25 539.79	-21 099.71
Fortune nette du fonds	66 140 124.87	60 562 786.05

Compte de résultat

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	4 745.44	4 200.05
Intérêts négatifs	-2 827.83	-1 673.42
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	1 405 814.50	1 031 809.94
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	-1 537.69	1 064.42
Total des revenus	1 406 194.42	1 035 400.99
Charges		
Frais de révision	-10 245.70	-17 377.40
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe A	-71 980.04	-57 714.88
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe M	-172 766.69	-140 443.00
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe N	-24 197.34	-29 599.40
Autres charges	-2 387.67	-1 394.40
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	213.35	330.79
Total des charges	-281 364.09	-246 198.29
Résultat net	1 124 830.33	789 202.70
Gains et pertes en capitaux réalisés	-417 653.48	43 831.52
Résultat réalisé	707 176.85	833 034.22
Gains et pertes en capitaux non réalisés	1 455 552.23	2 031 576.48
Résultat total	2 162 729.08	2 864 610.70

Utilisation du résultat

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	1 124 830.33	789 202.70
Résultat disponible pour être réparti	1 124 830.33	789 202.70
Moins impôt anticipé fédéral ¹	-393 690.62	-276 220.95
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-731 139.71	-512 981.75
Report à compte nouveau	0.00	0.00

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Variation de la fortune nette du fonds

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	60 562 786.05	54 314 038.71
Impôt anticipé fédéral payé	-93 694.03	-81 465.09
Solde des mouvements des parts	3 508 303.77	3 465 601.73
Résultat total	2 162 729.08	2 864 610.70
Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue	66 140 124.87	60 562 786.05

Evolution des parts en circulation

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	Nombre	Nombre
Classe A		
Situation au début de l'exercice	144 726.8550	120 990.7270
Parts émises	30 372.2510	23 736.1280
Parts rachetées	0.0000	0.0000
Situation à la fin de la période sous revue	175 099.1060	144 726.8550
Différence entre les parts émises et rachetées	30 372.2510	23 736.1280
Classe M		
Situation au début de l'exercice	267 631.9300	214 403.8130
Parts émises	44 870.4150	53 228.1170
Parts rachetées	0.0000	0.0000
Situation à la fin de la période sous revue	312 502.3450	267 631.9300
Différence entre les parts émises et rachetées	44 870.4150	53 228.1170
Classe N		
Situation au début de l'exercice	213 141.6600	252 692.8530
Parts émises	0.0000	0.0000
Parts rachetées	-38 787.0940	-39 551.1930
Situation à la fin de la période sous revue	174 354.5660	213 141.6600
Différence entre les parts émises et rachetées	-38 787.0940	-39 551.1930

Résultat prévu pour être réinvesti (Thésaurisation)

Classe A

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	1.697
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.594
Thésaurisation nette par part	CHF	1.103

Classe M

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	1.530
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.536
Thésaurisation nette par part	CHF	0.994

Classe N

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	2.003
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.701
Thésaurisation nette par part	CHF	1.302

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Inventaire de la fortune du fonds

Titres	31.12.2024 Quantité/ Nominal	Achats ¹	Ventes ²	31.12.2025 Quantité/ Nominal	Valeur vénale ³ en CHF	en % ³	dont en prêt Quantité/Nominal
--------	------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------------

Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

Certificats d'investissement, de type ouvert

Global

AB SICAV SHORT DUR HIGH YIELD PORTFOLIO I2-CAP**	USD	112 450	32 336		144 786	3 243 914	4.90
CANDR BONDS-GLB HI YLD-V2AEU-SHS-V2-CAPITALISATION**	EUR	1 795	609		2 404	3 830 441	5.79
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS -I (ACC) USD- CAPITALISATION**	USD	10 188		10 188			
LO FUNDS (CH) - SWISS FRANC CREDIT BOND Z**	CHF	41 217	19 139	8 645	51 711	6 015 454	9.09
MUZINICH FUNDS - EM SHORT DURATION FUND-H- HDG USD-ACC**	USD	19 647	3 982		23 629	2 501 180	3.78
NEUBERGER BERMAN SHORT DURATION EM DEBT FD-CLASS-I-USD-ACC**	USD	292 634	82 212		374 846	4 499 120	6.80
PICTET CH - SHORT-TERM MONEY MARKET CHF-UNITS -I DY.**	CHF	2 205		2 205			
SWISS LIFE FUNDS LUX - BOND ESG GLOBAL CORP--SHS-AM-CAP**	EUR	437	212		649	6 501 586	9.83
UBS CH INDEX FUND - BONDS GLOBAL EX CHF AGGREGATE ESG NSL**	CHF	2 624		2 624			
Total Global						26 591 694	40.19

Suisse

ISHARES SBI ESG AAA-BBB BOND INDEX FUND CH-ANTEILE -Y CHF-**	CHF	22 138	6 526	913	27 751	27 128 881	41.00
SWISSCANTO CH IDX PRECIOUS METAL FD GOLD PHY-GT-USD-CAP**	USD	19 293		5 167	14 126	3 877 227	5.86
UBS CH INDEX FUND - BONDS CHF 1-5 ESG NSL CAP**	CHF	4 330		2 824	1 506	1 605 252	2.43
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS - ZIF IMMOBILIEN-UNITS-Z.**	CHF	3 239	1 241	417	4 063	5 393 916	8.15
Total Suisse						38 005 276	57.44

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

64 596 970 97.63

Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

64 596 970 97.63

Total des valeurs mobilières

64 596 970 97.63

(dont en prêt

0.00)

Avoirs en banque à vue

1 411 850 2.13

Instruments financiers dérivés

-35 687 -0.05

Autres actifs

192 532 0.29

Fortune totale du fonds

66 165 665 100.00

Autres engagements

-25 540

Fortune nette du fonds

66 140 125

Catégorie d'évaluation

Valeur vénale au
31.12.2025

En %
de la fortune
totale du fonds³

Investissements évalués aux cours du marché principal
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés
en tenant compte des conditions actuelles du marché

-
64 561 283
-
64 561 283

-
97.58
-
97.58

Total

64 561 283

97.58

¹ Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

² Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

³ Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Instruments financiers dérivés

Selon OPCC-FINMA, Art. 23

Dérivés sur devises ouverts à la fin de la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance	Valeur de remplacement en CHF	En % de la fortune
Opérations à terme sur devises**						
USD	14 700 000	CHF	11 641 812	16.01.2026	13 439	0.02
EUR	10 300 000	CHF	9 526 367	16.01.2026	-49 126	-0.07
					-35 687	-0.05

Les indications ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Dérivés sur devises effectués pendant la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance
Opérations à terme sur devises				
CHF	453 282	USD	500 000	27.01.2025
EUR	7 600 000	CHF	7 099 988	22.04.2025
USD	12 700 000	CHF	11 454 397	22.04.2025
USD	500 000	CHF	448 862	22.04.2025
CHF	641 486	USD	750 000	22.04.2025
CHF	10 599 030	USD	13 000 000	22.04.2025
EUR	8 700 000	CHF	8 014 101	18.07.2025
USD	13 500 000	CHF	10 889 478	18.07.2025
EUR	500 000	CHF	467 223	18.07.2025
EUR	500 000	CHF	469 475	18.07.2025
EUR	10 300 000	CHF	9 540 056	17.10.2025
USD	14 000 000	CHF	11 091 626	17.10.2025
USD	14 700 000	CHF	11 641 812	16.01.2026
EUR	10 300 000	CHF	9 526 367	16.01.2026

Indications complémentaires

Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques Commitment
 approche I: Art. 34 OPCC-FINMA

Position	montant en CHF	En % de la fortune nette du fonds
Total des positions augmentant l'engagement	–	–
Total des positions réduisant l'engagement	21 229 792.53	32.10%

Prêts de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opérations de
 prêts de valeurs mobilières.

Opérations de mise ou de prise en pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de
 mise ou prise en pension.

Rémunération réglementaire à la direction du fonds

Commission forfaitaire de gestion

- Commission forfaitaire de gestion effective:
 - Classe A 0.44% p.a.¹
 - Classe M 0.59% p.a.²
 - Classe N 0.14% p.a.;
- Commission forfaitaire de gestion maximum
 pour toutes les classes selon le contrat
 de fonds: 1.5% p.a. ;
 calculée sur la fortune nette moyenne du fonds.

La commission de gestion des fonds cibles dans les-
 quels il est investi ne peut représenter que 2% au
 maximum.

¹ La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.45% à 0.44% p.a. le 03.01.2025.

² La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.60% à 0.59% p.a. le 03.01.2025.

Accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») et commissions en nature («soft commissions»)

La direction du fonds n'a pas conclu d'accords de
 rétrocessions de commissions («commission sharing
 agreements») ou d'accords concernant des «soft
 commissions».

Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «directive
 de la AMAS dans la version valable actuellement sur
 le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER)
 des placements collectifs de capitaux». Il exprime,
 de manière rétrospective et en pourcentage du total
 des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais
 imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets
 (charges d'exploitation).

TER composé pour les 12 derniers mois:

Classe A	0.70%
Classe M	0.85%
Classe N	0.40%

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

Taux de change

EUR 1	=	CHF	0.930458
USD 1	=	CHF	0.792250

Vaudoise Umbrella Fund – Balanced

Type autres fonds en investissements traditionnels

Comparaison sur 3 ans

	ISIN	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2023
Fortune nette du fonds en CHF		177 010 524.27	147 676 546.69	121 837 196.07
Classe A	CH0348067023			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		128.99	120.39	109.83
Nombre de parts en circulation		1 206 668.7730	1 060 774.6470	901 418.8900
Classe D	CH0348067098	¹		
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		100.85		
Nombre de parts en circulation		4.8000		
Classe N	CH0348067171			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		140.28	131.12	119.56
Nombre de parts en circulation		152 299.0750	152 299.0750	190 992.5430

¹ Emission initiale au 24.6.2025

Performance¹

	Monnaie	2025	2024	2023
Classe A	CHF	7.1%	9.6%	5.9%
Classe D	CHF	- ²	-	-
Classe N	CHF	7.7%	10.2%	6.4%

¹ Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat), aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

² En raison du lancement du fonds pendant la période sous revue, les chiffres de performance historiques ne sont pas encore disponibles.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

Structure du portefeuille-titres

Les 10 émetteurs principaux en % de la fortune totale du fonds

iShares SBI® ESG AAA-BBB Bond Index Fund (CH) Class Y	19.87
1895 Fund – ESG Global Equities Passive Fund	19.32
1956 Fund – Swiss Large Cap Passive	14.34
Zurich Invest Institutional Funds – ZIF Immobilien Indirekt Schweiz	7.18
Swisscanto (CH) Index Precious Metal Fund Gold Physical	6.02
Neuberger Berman Short Duration Emerging Market Debt Fund	5.00
Swiss Life Funds Lux – Bond ESG Global Corp	4.87
LO Funds (CH) – Swiss Franc Credit Bond	4.59
Candriam Bonds Global High Yield	4.17
UBS MSCI EM Selection Index Fund USD	2.93
Autres	10.14
Total	98.43

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

Compte de fortune

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Valeurs vénales		
Avoirs en banque		
– à vue	2 151 312.19	892 831.26
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	174 316 335.73	147 632 318.27
Instruments financiers dérivés	-50 310.86	-1 205 726.20
Autres actifs	683 219.37	429 577.52
Fortune totale du fonds	177 100 556.43	147 749 000.85
Autres engagements	-90 032.16	-72 454.16
Fortune nette du fonds	177 010 524.27	147 676 546.69

Compte de résultat

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	9 063.29	20 112.76
Intérêts négatifs	-4 538.95	-3 813.83
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	3 354 380.21	2 852 567.83
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	15 851.97	15 856.20
Total des revenus	3 374 756.52	2 884 722.96
Charges		
Intérêts passifs	-136.36	0.00
Frais de révision	-10 245.70	-17 377.40
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe A	-904 050.21	-744 961.69
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe D	-6.03	0.00
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe N	-25 883.33	-25 049.13
Autres charges	-2 540.70	-1 508.38
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-20.85	1 998.74
Total des charges	-942 883.18	-786 897.86
Résultat net	2 431 873.34	2 097 825.10
Gains et pertes en capitaux réalisés	-1 326 819.83	1 027 232.30
Résultat réalisé	1 105 053.51	3 125 057.40
Gains et pertes en capitaux non réalisés	10 591 106.16	9 358 953.86
Résultat total	11 696 159.67	12 484 011.26

Utilisation du résultat

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	2 431 873.34	2 097 825.10
Résultat disponible pour être réparti	2 431 873.34	2 097 825.10
Moins impôt anticipé fédéral ¹	-851 155.67	-734 238.79
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-1 580 717.67	-1 363 586.31
Report à compte nouveau	0.00	0.00

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Variation de la fortune nette du fonds

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	147 676 546.69	121 837 196.07
Impôt anticipé fédéral payé	-129 702.79	-87 804.58
Solde des mouvements des parts	17 767 520.70	13 443 143.94
Résultat total	11 696 159.67	12 484 011.26
Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue	177 010 524.27	147 676 546.69

Evolution des parts en circulation

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	Nombre	Nombre
Classe A		
Situation au début de l'exercice	1 060 774.6470	901 418.8900
Parts émises	145 894.1260	170 719.3940
Parts rachetées	0.0000	-11 363.6370
Situation à la fin de la période sous revue	1 206 668.7730	1 060 774.6470
Différence entre les parts émises et rachetées	145 894.1260	159 355.7570
Classe D		
Situation au début de l'exercice	0.0000	
Parts émises	55.6190	
Parts rachetées	-50.8190	
Situation à la fin de la période sous revue	4.8000	
Différence entre les parts émises et rachetées	4.8000	
Classe N		
Situation au début de l'exercice	152 299.0750	190 992.5430
Parts émises	0.0000	0.0000
Parts rachetées	0.0000	-38 693.4680
Situation à la fin de la période sous revue	152 299.0750	152 299.0750
Différence entre les parts émises et rachetées	0.0000	-38 693.4680

Résultat prévu pour être réinvesti (Thésaurisation)

Classe A

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	1.697
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.594
Thésaurisation nette par part	CHF	1.103

Classe D

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	1.377
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.482
Thésaurisation nette par part	CHF	0.895

Classe N

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	2.517
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.881
Thésaurisation nette par part	CHF	1.636

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Inventaire de la fortune du fonds

Titres	31.12.2024 Quantité/ Nominal	Achats ¹	Ventes ²	31.12.2025 Quantité/ Nominal	Valeur vénale ³ en CHF	en % ³	dont en prêt Quantité/Nominal
--------	------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------------

Valeurs mobilières négociées en bourse

Certificats d'investissement, de type ouvert

Europe

ISHARES STOXX EUROPE SMALL 200 UCITS ETF (DE)*	EUR		53 236	53 236	1 810 463	1.02	
Total Europe					1 810 463	1.02	

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

1 810 463 1.02

Total Valeurs mobilières négociées en bourse

1 810 463 1.02

Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

Certificats d'investissement, de type ouvert

Europe

BERENBERG EUROPEAN SMALL CAP-M-CAPITALISATION**	EUR	11 955		11 955			
Total Europe						0.00	

Global

1895 FUND - ESG GLOBAL EQUITIES PASSIVE F**	CHF	17 862	3 751	1 132	20 481	34 217 877	19.32
AB SICAV SHORT DUR HIGH YIELD PORTFOLIO I2-CAP**	USD	166 165			166 165	3 722 906	2.10
CANDR BONDS-GLB HI YLD-V2AEU-SHS-V2-CAPITALISATION**	EUR	2 403	2 230		4 633	7 382 154	4.17
UBS MSCI EM SELECTION INDEX FUND USD I-A**	USD	3 912	613		4 525	5 182 875	2.93
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS -I (ACC) USD- CAPITALISATION**	USD	14 529		14 529			
LO FUNDS (CH) - SWISS FRANC CREDIT BOND Z**	CHF	55 170	23 299	8 645	69 824	8 122 613	4.59
NEUBERGER BERMAN SHORT DURATION EM DEBT FD-CLASS-I-USD-ACC**	USD	537 733	199 508		737 241	8 848 795	5.00
SWISS LIFE FUNDS LUX - BOND ESG GLOBAL CORP--SHS-AM-CAP**	EUR	549	312		861	8 623 260	4.87
UBS CH INDEX FUND - BONDS GLOBAL EX CHF AGGREGATE ESG NSL**	CHF	6 687		6 687			
Total Global						76 100 482	42.97

Suisse

1956 FUND SWISS MID-SMALL CAP-UNITS-A CAP**	CHF		41 068		41 068	4 089 153	2.31
1956 FUND-SWISS LARGE CAP PASSIVE-UNITS -A-***	CHF	210 000	25 367	13 895	221 472	25 402 879	14.34
UBS (CH) INDEX FUND - EQUITIES SWITZERLAND SMALL & MID I-A-ACC**	CHF		2 790		2 790	3 696 243	2.09
ISHARES SBI ESG AAA-BBB BOND INDEX FUND CH-ANTEILE -Y CHF-***	CHF	29 351	8 189	1 532	36 008	35 200 715	19.88
JSS SUSTAINABLE EQUIT-SARASEL-NAME-ANTEILE KLASSE-I CHF DIST**	CHF	1 164			1 164		
PICTET CH - SWISS MID SMALL CAP-Z DY-CHF**	CHF		274			274	
SWISSCANTO CH IDX PRECIOUS METAL FD GOLD PHY-GT-USD-CAP**	USD	45 406			6 563	10 661 509	6.02
UBS CH INDEX FUND - BONDS CHF 1-5 ESG NSL CAP**	CHF	2 589			2 589		
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS - ZIF IMMOBILIEN-UNITS-Z-***	CHF	8 343	2 069	832	9 580	12 716 173	7.18
Total Suisse						91 766 671	51.82

Etats-Unis

T ROWE PRICE FUNDS SICAV - US SMALLER COMPANIES EQUITY FD-I**	USD	42 814	7 909	4 202	46 521	4 638 720	2.62
Total Etats-Unis						4 638 720	2.62

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

172 505 873 97.41

Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

172 505 873 97.41

Total des valeurs mobilières

(dont en prêt) **174 316 336 98.43**

Avoirs en banque à vue					2 151 312	1.21	
Instruments financiers dérivés					-50 311	-0.03	
Autres actifs					683 219	0.39	

Fortune totale du fonds

177 100 556 100.00

Autres engagements					-90 032		
Fortune nette du fonds					177 010 524		

Catégorie d'évaluation

	Valeur vénale au 31.12.2025	En % de la fortune totale du fonds ³
Investissements évalués aux cours du marché principal	1 810 463	1.02
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché	172 455 562	97.38
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché	-	-
Total	174 266 025	98.40

¹ Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

² Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

³ Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

* évaluées aux cours du marché principal (art. 88 al. 1 LPCC)

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Instruments financiers dérivés

Selon OPCC-FINMA, Art. 23

Dérivés sur devises ouverts à la fin de la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance	Valeur de remplacement en CHF	En % de la fortune
Opérations à terme sur devises**						
USD	24 000 000	CHF	19 007 040	16.01.2026	21 940	0.01
EUR	15 600 000	CHF	14 428 284	16.01.2026	-74 404	-0.04
USD	1 000 000	CHF	793 198	16.01.2026	2 153	0.00
					-50 311	-0.03

Les indications ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Dérivés sur devises effectués pendant la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance
Opérations à terme sur devises				
CHF	997 220	USD	1 100 000	27.01.2025
EUR	12 000 000	CHF	11 210 508	22.04.2025
USD	20 000 000	CHF	18 038 420	22.04.2025
USD	1 100 000	CHF	987 495	22.04.2025
CHF	17 203 041	USD	21 100 000	22.04.2025
CHF	842 353	USD	1 000 000	16.05.2025
EUR	13 000 000	CHF	11 975 093	18.07.2025
USD	21 100 000	CHF	17 019 851	18.07.2025
USD	1 000 000	CHF	835 811	18.07.2025
EUR	750 000	CHF	700 161	18.07.2025
EUR	15 400 000	CHF	14 263 773	17.10.2025
USD	22 800 000	CHF	18 063 505	17.10.2025
USD	24 000 000	CHF	19 007 040	16.01.2026
EUR	15 600 000	CHF	14 428 284	16.01.2026
USD	1 000 000	CHF	793 198	16.01.2026

Indications complémentaires

Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques Commitment
approche I: Art. 34 OPCC-FINMA

Position	montant en CHF	En % de la fortune nette du fonds
Total des positions augmentant l'engagement	–	–
Total des positions réduisant l'engagement	34 321 395.00	19.39%

Prêts de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opérations de
prêts de valeurs mobilières.

Opérations de mise ou de prise en pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de
mise ou prise en pension.

Rémunération réglementaire à la direction du fonds

Commission forfaitaire de gestion

- Commission forfaitaire de gestion effective:

Classe A	0.63% p.a.;
Classe D	0.45% p.a.;
Classe N	0.13% p.a.;

- Commission forfaitaire de gestion maximum
pour toutes les classes selon le contrat
de fonds: 1.5% p.a.;
calculée sur la fortune nette moyenne du fonds.

La commission de gestion des fonds cibles dans les-
quels il est investi ne peut représenter que 2% au
maximum.

Accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») et commissions en nature («soft commissions»)

La direction du fonds n'a pas conclu d'accords de
rétrocessions de commissions («commission sharing
agreements») ou d'accords concernant des «soft
commissions».

Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «directive
de la AMAS dans la version valable actuellement sur
le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER)
des placements collectifs de capitaux». Il exprime,
de manière rétrospective et en pourcentage du total
des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais
imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets
(charges d'exploitation).

TER composé pour les 12 derniers mois:	
Classe A	0.84%
Classe N	0.34%
TER composé annualisé:	
Classe D	0.66%

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

Taux de change

EUR 1 = CHF	0.930458
USD 1 = CHF	0.792250

Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic

Type autres fonds en investissements traditionnels

Comparaison sur 3 ans

	ISIN	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2023
Fortune nette du fonds en CHF		116 003 318.47	108 330 521.28	95 275 507.00
Classe A	CH0348067270			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		162.40	146.52	127.86
Nombre de parts en circulation		437 737.0880	376 387.1180	316 254.8670
Classe D	CH0348067338	¹		
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		101.50		
Nombre de parts en circulation		14.4000		
Classe N	CH0348067403			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		191.16	172.73	150.53
Nombre de parts en circulation		132 590.6120	219 895.5930	294 322.8490
Classe S	CH0526180770			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		150.15	135.46	118.20
Nombre de parts en circulation		130 312.6050	112 213.6980	89 145.8110

¹ Emission initiale au 24.6.2025

Performance¹

	Monnaie	2025	2024	2023
Classe A	CHF	10.8%	14.6%	7.6%
Classe D	CHF	²	-	-
Classe N	CHF	11.5%	15.3%	8.2%
Classe S	CHF	10.8%	14.6%	7.6%

¹ Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat) aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

² En raison du lancement du fonds pendant la période sous revue, les chiffres de performance historiques ne sont pas encore disponibles.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

Structure du portefeuille-titres

Les émetteurs principaux en % de la fortune totale du fonds	
1895 Fund – ESG Global Equities Passive Fund	39.57
1956 Fund – Swiss Large Cap Passive	29.25
UBS MSCI EM Selection Index Fund USD	6.61
Swisscanto (CH) Index Precious Metal Fund Gold Physical	5.67
1956 Fund – Swiss Mid Small Cap Passive	4.98
Zurich Invest Institutional Funds – ZIF Immobilien Indirekt Schweiz	4.73
T Rowe Price Funds Sicav – US Smaller Companies Equity Fund	4.36
iShares STOXX Europe Small	1.97
UBS (CH) Index Fund – Equities Switzerland Small & Mid Cap	1.60
Total	98.74

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

Compte de fortune

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Valeurs vénales		
Avoirs en banque		
– à vue	934 157.94	1 553 962.76
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	114 598 128.31	106 681 041.57
Instruments financiers dérivés	258.54	-262 153.36
Autres actifs	530 697.37	407 730.32
Fortune totale du fonds	116 063 242.16	108 380 581.29
Autres engagements	-59 923.69	-50 060.01
Fortune nette du fonds	116 003 318.47	108 330 521.28

Compte de résultat

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	2 793.96	7 180.18
Intérêts négatifs	-1 271.91	-3 278.95
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	1 848 393.48	2 462 746.63
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	29 745.30	21 502.75
Total des revenus	1 879 660.83	2 488 150.61
Charges		
Intérêts passifs	-1.02	0.00
Frais de révision	-10 245.70	-17 377.40
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe A	-449 808.50	-373 209.93
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe D	-5.09	0.00
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe N	-27 345.24	-50 729.94
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe S	-121 291.94	-98 472.72
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles Classe A ¹	124 604.75	0.00
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles Classe S ¹	34 295.22	0.00
Autres charges	-2 471.68	-1 463.40
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	2 291.20	-14 706.81
Total des charges	-449 978.00	-555 960.20
Résultat net	1 429 682.83	1 932 190.41
Gains et pertes en capitaux réalisés	2 157 062.81	741 125.56
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles Classe A ¹	-124 604.75	0.00
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles Classe S ¹	-34 295.22	0.00
Résultat réalisé	3 427 845.67	2 673 315.97
Gains et pertes en capitaux non réalisés	8 379 773.56	10 936 697.66
Résultat total	11 807 619.23	13 610 013.63

Utilisation du résultat

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	1 429 682.83	1 932 190.41
Résultat disponible pour être réparti	1 429 682.83	1 932 190.41
Moins impôt anticipé fédéral ²	-500 388.99	-676 266.64
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-929 293.84	-1 255 923.77
Report à compte nouveau	0.00	0.00

¹ Conformément à la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.8.3

² Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a del'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Variation de la fortune nette du fonds

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	108 330 521.28	95 275 507.00
Impôt anticipé fédéral payé	-177 088.02	-180 200.97
Solde des mouvements des parts	-3 957 734.02	-374 798.38
Résultat total	11 807 619.23	13 610 013.63
Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue	116 003 318.47	108 330 521.28

Evolution des parts en circulation

	1.1.2025-31.12.2025	1.1.2024-31.12.2024
	Nombre	Nombre
Classe A		
Situation au début de l'exercice	376 387.1180	316 254.8670
Parts émises	72 498.2430	68 472.3500
Parts rachetées	-11 148.2730	-8 340.0990
Situation à la fin de la période sous revue	437 737.0880	376 387.1180

Différence entre les parts émises et rachetées 61 349.9700 60 132.2510

	Nombre	
Classe D		
Situation au début de l'exercice	0.0000	
Parts émises	57.1320	
Parts rachetées	-42.7320	
Situation à la fin de la période sous revue	14.4000	

Différence entre les parts émises et rachetées 14.4000

	Nombre	Nombre
Classe N		
Situation au début de l'exercice	219 895.5930	294 322.8490
Parts émises	0.0000	0.0000
Parts rachetées	-87 304.9810	-74 427.2560
Situation à la fin de la période sous revue	132 590.6120	219 895.5930

Différence entre les parts émises et rachetées -87 304.9810 -74 427.2560

	Nombre	Nombre
Classe S		
Situation au début de l'exercice	112 213.6980	89 145.8110
Parts émises	18 098.9070	23 067.8870
Parts rachetées	0.0000	0.0000
Situation à la fin de la période sous revue	130 312.6050	112 213.6980

Différence entre les parts émises et rachetées 18 098.9070 23 067.8870

Résultat prévu pour être réinvesti (Thésaurisation)

Classe A

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	1.864
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.653
Thésaurisation nette par part	CHF	1.211

Classe D

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	1.110
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.389
Thésaurisation nette par part	CHF	0.721

Classe N

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	2.932
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-1.027
Thésaurisation nette par part	CHF	1.905

Classe S

Thésaurisation au 1.4.2026

Thésaurisation brute	CHF	1.724
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.604
Thésaurisation nette par part	CHF	1.120

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Inventaire de la fortune du fonds

Titres	31.12.2024 Quantité/ Nominal	Achats ¹	Ventes ²	31.12.2025 Quantité/ Nominal	Valeur vénale ³ en CHF	en % ³	dont en prêt Quantité/Nominal
--------	------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------------

Valeurs mobilières négociées en bourse

Certificats d'investissement, de type ouvert

Europe

ISHARES STOXX EUROPE SMALL 200 UCITS ETF (DE)*	EUR	67 246		67 246	2 286 918	1.97	
Total Europe					2 286 918	1.97	

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

2 286 918 1.97

Total Valeurs mobilières négociées en bourse

2 286 918 1.97

Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

Certificats d'investissement, de type ouvert

Europe

BERENBERG EUROPEAN SMALL CAP-M-CAPITALISATION**	EUR	21 818		21 818			
Total Europe							0.00

Global

1895 FUND - ESG GLOBAL EQUITIES PASSIVE F**	CHF	27 340	3 259	3 106	27 493	45 933 647	39.58
UBS MSCI EM SELECTION INDEX FUND USD I-A**	USD	5 361	1 335		6 696	7 668 697	6.61
Total Global						53 602 344	46.18

Suisse

1956 FUND SWISS MID-SMALL CAP-UNITS-A CAP**	CHF		58 007		58 007	5 775 775	4.98
1956 FUND-SWISS LARGE CAP PASSIVE-UNITS -A-**	CHF	205 000	131 069	40 080	295 989	33 949 900	29.25
UBS (CH) INDEX FUND - EQUITIES SWITZERLAND SMALL & MID I-A-ACC**	CHF		1 403		1 403	1 858 516	1.60
ETHOS-EQUITIES CH INDEXED CORPORATE GOVERNANCE-UNITS-Z**	CHF	43 017		43 017			
JSS SUSTAINABLE EQUIT-SARASEL-NAME-ANTEILE KLASSE-I CHF DIST**	CHF	981		981			
PICET CH - SWISS MID SMALL CAP-Z DY-CHF**	CHF	245		245			
SWISSCANTO CH IDX PRECIOUS METAL FD GOLD PHY-GT-USD-CAP**	USD	31 217	1 930	9 175	23 972	6 579 578	5.67
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS - ZIF IMMOBILIEN-UNITS-Z**	CHF	4 970	403	1 240	4 133	5 485 751	4.73
Total Suisse						53 649 520	46.22

Etats-Unis

T ROWE PRICE FUNDS SICAV - US SMALLER COMPANIES EQUITY FD-I**	USD	56 801		6 062	50 739	5 059 346	4.36
Total Etats-Unis						5 059 346	4.36

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

112 311 210 96.77

Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

112 311 210 96.77

Total des valeurs mobilières (dont en prêt)

114 598 128 98.74
(dont en prêt 0.00)

Avoirs en banque à vue					934 158	0.80	
Instruments financiers dérivés					259	0.00	
Autres actifs					530 697	0.46	
Fortune totale du fonds					116 063 242	100.00	
Autres engagements					-59 924		
Fortune nette du fonds					116 003 318		

Catégorie d'évaluation

	Valeur vénale au 31.12.2025	En % de la fortune totale du fonds ³
Investissements évalués aux cours du marché principal	2 286 918	1.97
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché	112 311 469	96.77
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché	-	-
Total	114 598 387	98.74

¹ Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

² Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

³ Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

* évaluées aux cours du marché principal (art. 88 al. 1 LPCC)

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Instruments financiers dérivés

Selon OPCC-FINMA, Art. 23

Dérivés sur devises ouverts à la fin de la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance	Valeur de remplacement en CHF	En % de la fortune
Opérations à terme sur devises**						
USD	5 500 000	CHF	4 355 780	16.01.2026	5 028	0.00
EUR	1 000 000	CHF	924 890	16.01.2026	-4 769	0.00
					259	0.00

Les indications ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Dérivés sur devises effectués pendant la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance
Opérations à terme sur devises				
EUR	1 000 000	CHF	934 209	22.04.2025
USD	5 000 000	CHF	4 509 605	22.04.2025
CHF	4 076 550	USD	5 000 000	22.04.2025
EUR	1 000 000	CHF	921 161	18.07.2025
USD	5 000 000	CHF	4 033 140	18.07.2025
EUR	1 000 000	CHF	926 219	17.10.2025
USD	5 500 000	CHF	4 357 425	17.10.2025
USD	5 500 000	CHF	4 355 780	16.01.2026
EUR	1 000 000	CHF	924 890	16.01.2026

Indications complémentaires

Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques Commitment approche I: Art. 34 OPCC-FINMA

Position	montant en CHF	En % de la fortune nette du fonds
Total des positions augmentant l'engagement	–	–
Total des positions réduisant l'engagement	5 287 833.01	4.56%

Prêts de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opérations de prêts de valeurs mobilières.

Opérations de mise ou de prise en pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de mise ou prise en pension.

Rémunération réglementaire à la direction du fonds

Commission forfaitaire de gestion

- Commission forfaitaire de gestion effective:

Classe A	0.71% p.a.; ¹
Classe D	0.50% p.a.;
Classe N	0.11% p.a.; ²
Classe S	0.71% p.a.; ³

- Commission forfaitaire de gestion maximum pour toutes les classes selon le contrat de fonds: 1.5% p.a.; calculée sur la fortune nette moyenne du fonds.

La commission de gestion des fonds cibles dans lesquels il est investi ne peut représenter que 2% au maximum.

¹ La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.74% à 0.71% p.a. le 03.01.2025
² La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.13% à 0.11% p.a. le 03.01.2025
³ La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.74% à 0.71% p.a. le 03.01.2025

Accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») et commissions en nature («soft commissions»)

La direction du fonds n'a pas conclu d'accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») ou d'accords concernant des «soft commissions».

Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «directive de la AMAS dans la version valable actuellement sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux». Il exprime, de manière rétrospective et en pourcentage du total des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets (charges d'exploitation).

TER composé pour les 12 derniers mois:

Classe A	0.89%
Classe N	0.29%
Classe S	0.89%

TER composé annualisé:

Classe D	0.67%
----------	-------

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

Taux de change

EUR 1	=	CHF	0.930458
USD 1	=	CHF	0.792250

Appendice des indications complémentaires

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Principes de l'évaluation

1. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment et la quote-part des différentes classes est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice comptable et chaque jour, dans l'unité de compte du compartiment déterminant. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement d'un compartiment sont fermés (par exemple: jours bancaires et boursiers fériés à Zurich), le calcul de la valeur nette d'inventaire dudit compartiment est reporté au jour ouvrable qui suit.
2. Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués au prix payé selon les cours du jour du marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction de fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
3. Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction de fonds peut les évaluer selon le ch. 2.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ni sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée comme suit: Le prix d'évaluation des placements repose sur la courbe des taux correspondante. L'évaluation basée sur la courbe des taux se réfère aux composantes du taux d'intérêt et du spread. Les principes suivants s'appliquent: pour chaque instrument du marché monétaire, les taux d'intérêt suivants la durée résiduelle sont interpolés. Le taux d'intérêt ainsi déterminé est converti en un cours de marché via l'ajout d'un spread qui reflète la solvabilité de l'émetteur sous-jacent. Ce spread est adapté en cas de changement significatif de la solvabilité du débiteur.
5. Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changement notables des conditions de marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.
6. Les instruments financiers dérivés négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du jour en vigueur sur le marché principal. Les instruments financiers dérivés non négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (Dérivés-OTC) doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
7. Les quotes-parts de la valeur vénale de la fortune nette d'un compartiment (fortune totale de ce compartiment, déduction faite des engagements) devant être attribuées aux différentes classes de parts sont définies la première fois lors de la première émission de plusieurs classes de parts (lorsque celles-ci interviennent en même temps) ou lors de la première émission d'une autre classe sur la base des résultats entrant pour chaque classe de parts correspondant audit compartiment. La quote-part fait l'objet d'un nouveau calcul lors de chaque événement suivant:
 - a) lors de l'émission et du rachat de parts;
 - b) à la date de référence des distributions, dans la mesure où (i) de telles distributions ne se rapportent qu'à des classes de parts distinctes (classes de distribution) (ii) les distributions aux différentes classes de parts diffèrent en pourcentage de leur valeur nette d'inventaire respective ou (iii) divers coûts ou commissions sont imputés sur les distributions des différentes classes de part en pourcentage de chaque distribution;
 - c) lors du calcul de la valeur nette d'inventaire, dans le cadre de l'attribution d'engagements (y compris les frais et commissions dus ou échus) aux différentes classes de parts, si les engagements des différentes classes de parts diffèrent en pourcentage de leurs valeurs nettes d'inventaire respectives, à savoir si (i) des taux de commission différents sont appliqués aux différentes classes de parts ou si (ii) des charges de coûts propres à chaque classe sont imputées; lors du calcul de la valeur nette d'inventaire, dans le cadre de l'attribution des revenus ou des gains en capital aux différentes classes de parts, dans la mesure où les revenus ou les gains en capital résultent d'opérations qui n'ont été effectuées que dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais pas en proportion de leur quote-part dans la fortune nette du fonds.

Principe du calcul de valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe d'un compartiment résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite à d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Elle est arrondie à la plus petite unité supérieure ou inférieure de l'unité de compte du compartiment.

Instruments financiers dérivés de gré à gré

Si le compartiment conclut des transactions de gré à gré, il peut être exposé à des risques liés à la solvabilité des contreparties à ces opérations: lorsque le compartiment conclut des contrats à terme, des options et des contrats de swap ou utilise d'autres techniques faisant appel à des instruments dérivés, il encourt le risque qu'une contrepartie à une transaction de gré à gré ne remplisse (ou ne puisse pas remplir) ses obligations en vertu d'un contrat spécifique ou de plusieurs contrats. Le risque de contrepartie peut être atténué par le dépôt d'une garantie. Si le compartiment doit recevoir une garantie aux termes d'un contrat, celle-ci peut être conservée par la banque dépositaire/le dépositaire pour le compte du compartiment ou transférée à la contrepartie à la transaction de gré à gré selon les modalités convenues entre le compartiment et cette dernière. La faillite, l'insolvabilité ou tout autre incident de crédit affectant la contrepartie à la transaction de gré à gré, la banque dépositaire ou un membre de son réseau de sous-dépositaires/ banques correspondantes peut entraîner un retard dans la mise en oeuvre des droits du compartiment à l'égard de la garantie, les limiter, voire même les rendre nuls, auquel cas le compartiment se verrait contraint d'honorer les obligations lui incombant dans le cadre de la transaction de gré à gré indépendamment de toute garantie constituée à l'avance pour couvrir lesdites obligations.

Contreparties, type et montant des sûretés acceptées des dérivés:

Date de conclusion: 31.12.2025	Vaudoise Umbrella Fund – Defensive	Vaudoise Umbrella Fund – Balanced	Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic
Monnaie:	CHF	CHF	CHF
Contreparties et la valeur vénale des instruments dérivés OTC			
UBS AG	-35 687.06	-50 310.86	258.54
Type et montant des sûretés acceptées:			
– Obligations	-	-	-
– Actions	-	-	-
– Espèces	-	-	-
– Fonds de placement	-	-	-
– Instruments du marché monétaire	-	-	-
– Autres sûretés	-	-	-
Total sûretés reçues	-	-	-

Taux de commission de gestion maximum pour les fonds cibles inclus dans la fortune du fonds

Fonds cibles	Maximum%
1895 FUND – ESG GLOBAL EQUITIES PASSIVE F	0.05
1956 FUND – SWISS LARGE CAP PASSIVE-UNITS-A	N/A
1956 FUND – SWISS MID-SMALL CAP A	N/A
AB SICAV SHORT DUR HIGH YIELD PORTFOLIO I2 USD-CAP	0.55
BLACKROCK INVESTMENT FUNDS SWITZERLAND - ISHARES SBI® ESG AAA-BBB BOND INDEX FUND (CH) Y CHF	0.00
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD V2 EUR ACC	0.60
UBS MSCI EM SELECTION INDEX FUND USD I-A ACC	0.13
UBS (CH) INDEX FUND BONDS CHF 1-5 ESG NSL I-A-ACC	0.10
ISHARES STOXX EUROPE SMALL 200 UCITS ETF (DE)	0.19
LO FUNDS (CH) - SWISS FRANC CREDIT BOND ZD CHF	N/A
MUZINICH FUNDS - MUZINICH EMERGINGMARKETSSHORTDURATION FUND H USD	0.60
NEUBERGER BERMAN SHORT DURATION EMERGING MARKET DEBT FUND I USD	0.50
ROWE PRICE FUNDS SICAV - US SMALLER COMPANIES EQUITY FD-I	0.75
SWISS LIFE FUNDS (LUX) BOND ESG GLOBAL CORPORATES EUR AM CAP	1.00
SWISSCANTO (CH) INDEX PRECIOUS METAL FUND GOLD PHYSICAL GT USD	0.45
UBS (CH) INDEX FUND - EQUITIES SWITZERLAND SMALL & MID I-A-ACC	0.15
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS ZIF IMMOBILIEN INDIREKT SCHWEIZ Z ACC	2.00

Au Conseil d'administration de
UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle

Bâle, le 28 avril 2026

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Rapport relatif à l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement

Vaudoise Umbrella Fund,

avec les compartiments

- Defensive
- Balanced
- Dynamic

comprenant les comptes de fortune au 31 décembre 2025, les comptes de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs LPCC.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages de 2 à 27) sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans un rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- nous acquérons une compréhension du contrôles interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles interne de la direction de fonds.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure des contrôles internes, relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Diplômé en sciences économiques

Autres informations

Rapport du gestionnaire du portefeuille-titres

Vaudoise Umbrella Fund – Defensive

Le mélange entre un nombre grandissant de banques centrales accommodantes et une pression croissante sur les obligations d'états fortement endettés a amené une pentification de la majorité des courbes de taux, avec un impact particulièrement important sur les taux longs. Les tarifs douaniers ont aussi amené leur lot de volatilité.

Bien que majoritairement investi en obligations, la performance positive du fonds Defensive provient principalement de son allocation à l'or. Les allocations aux obligations à haut rendement et aux marchés émergents ont-elles-aussi contribué positivement alors que les obligations suisses, plus gros poids, n'ont rien produit.

Vaudoise Umbrella Fund – Balanced

Des banques centrales accommodantes et de bons résultats ont soutenus les actifs risqués, actions ou crédit d'entreprise, malgré la volatilité amenée par les annonces de tarifs douaniers. A contrario, les taux, principalement longs, et le dollar ont payé un manque de confiance croissant des investisseurs dont le grand bénéficiaire est l'or.

Dans un tel environnement, le fonds Balanced affiche une performance positive sur l'année, porté tant par la contraction des spreads de crédit que le bon comportement des marchés actions. L'immobilier suisse et, de manière plus marquée encore, l'or contribuent positivement à la performance.

Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic

Les marchés actions ont fluctué au gré des annonces de tarifs douaniers ou d'événements géopolitiques, mais sont restés soutenus par de bons résultats financiers. Finalement, la plupart des bourses affichent une performance positive, avec notamment un retour en force des actions émergentes, et le seul vrai perdant est le dollar américain.

Majoritairement investi en actions, le fonds Dynamic affiche donc une performance positive, principalement porté par le très bon comportement boursier des sociétés suisses. Une allocation à l'or complète le panorama positif de l'année, toutefois entaché par la force du franc suisse, non protégé ici.